



Communiqué de presse

Mouvements de troupe azerbaïdjanais annoncés à la frontière arménienne

Paris, le 21 mars 2023 - Depuis maintenant 100 jours, l'Azerbaïdjan a bloqué l'unique route qui relie l'Arménie à l'Artsakh, isolant ainsi une population de 120 000 personnes dont 30 000 enfants, 20 000 personnes âgées, 9000 personnes handicapés. La situation pour ces habitants est aujourd'hui dramatique, plus de nourriture, plus de médicaments, restriction au niveau de l'énergie.

Le rapport de la commission européenne du 15 mars 2023 condamne l'agression militaire à grande échelle menée en septembre 2022 par l'Azerbaïdjan sur le territoire souverain de l'Arménie, qui constitue une violation grave du cessez-le-feu et va à l'encontre des engagements antérieurs, y compris ceux pris dans le cadre des pourparlers dans lesquels l'Union avait joué un rôle de médiateur.

Par ailleurs, l'UE condamne les incursions militaires sur le territoire internationalement reconnu de l'Arménie, suite aux violations de l'intégrité territoriale de la République d'Arménie signalées en mai et novembre 2021. Ce rapport demande donc instamment le retour de toutes les forces sur les positions qu'elles occupaient avant le 9 novembre 2020 et souligne que la dernière agression de septembre n'a pas de lien direct avec le conflit de longue durée du Haut-Karabakh. L'UE réaffirme ainsi que l'intégrité territoriale de l'Arménie doit être pleinement respectée, conformément au droit international et à la charte des Nations unies, et invite par conséquent les autorités azerbaïdjanaises à se retirer immédiatement de l'ensemble du territoire arménien et à libérer les prisonniers de guerre qu'elles détiennent. Ce même rapport demande instamment à l'Union de s'engager plus activement dans la résolution du conflit qui oppose l'Arménie et l'Azerbaïdjan; souligne que les deux parties doivent respecter le principe de l'intégrité territoriale, qui est la clé de la paix dans la région.

Devant l'absence de réaction et de sanction des Nations Unies, le président azerbaïdjanais Ilham Aliiev continue d'exercer sa pression à la frontière. Son discours prononcé le 16 mars lors du sommet des chefs d'État de l'Organisation des États turcs était une manifestation claire des revendications territoriales contre la République d'Arménie et de la préparation d'une nouvelle agression dans un but d'épuration ethnique.

Le 23 février, la Cour internationale de justice avait ordonné à l'Azerbaïdjan d'assurer la libre circulation de l'axe routier du couloir de Latchin.

Tous les partenaires intéressés par la stabilité et la paix de la région devraient évaluer sans aucune hésitation cette politique du président azerbaïdjanais et prendre des mesures actives pour éliminer les violations du droit international par l'Azerbaïdjan et exclure les manifestations de l'usage de la force.

Contact presse :

ARMARAS

127 rue de Bellevue – 92100 Boulogne-Billancourt – +33 (0) 1 41 46 92 32

Gérard HOVAKIMIAN : g.hovakimian@prodarev.fr – +33 (0) 6 60 43 59 21

A propos d'ARMARAS :

ARMARAS est un collectif de plus de 200 professionnels et volontaires de tous horizons qui s'est spontanément structuré afin d'apporter aux médias toute la documentation nécessaire pour établir la vérité sur ce conflit. Ce collectif est composé d'un groupe stratégique qui donne les principales orientations aux différents groupes de travail : réseaux sociaux, presse, marketing digital et réseau international (USA, Europe et Canada). Pour cela, ARMARAS propose plusieurs outils : conférences, cartographies, mise en contact avec un réseau de spécialistes (histoire, économie, géopolitique...), photos, voyages de presse, contact avec des fixeurs...